



Prix de travail de fin d'études IBOT Règlement 2019-2020

TABLE DES MATIERES

Prix de travail de fin d'études IBOT	3
Travail de fin d'année	3
Conditions	3
Délibération	4
Informations	5

Prix de travail de fin d'études IBOT

L'Institut Belge des Organismes de Transport a.s.b.l. organise un prix qui sera décerné au meilleur travail de fin d'études provenant d'une école supérieure, d'une université belge ou d'un institut de formation reconnu par l'IBOT.

Ce prix est organisé pour la première fois au cours de l'année académique 2016-2017. Il sera organisé tous les ans.

Le meilleur travail de fin d'études sera récompensé par un prix en espèces d'une valeur de 1.000 €. Le lauréat qui reçoit ce prix se verra également attribuer un Certificat du meilleur travail de fin d'études IBOT.

L'a.s.b.l. IBOT (Institut Belge des Organismes de Transport) a été créée en 1992 par le ministre des transports de l'époque. L'IBOT est une plate forme de rencontre entre le service public fédéral (SPF Mobilité et Transports), le secteur des organisateurs de transport et le monde académique, qui a pour objectifs :

« d'entreprendre, de promouvoir et de coordonner toutes les études, analyses, recherches et réalisations d'ordre technique, économique et juridique en vue d'organiser un acheminement optimal des marchandises, quels que soient les modes et techniques de transport et d'apporter aux pouvoirs publics sa collaboration pour l'organisation et le développement de la profession d'organisateur de transport. »

Par organisateur de transport, il faut sous-entendre: toute personne physique ou morale qui, pour tout transport de choses s'engage vis-à-vis de son client à trouver et à offrir la solution de transport uni-modal ou multimodal la plus économique et la plus performante, tout en respectant les souhaits et/ou prescriptions du donneur d'ordre.

Travail de fin d'études

Pour pouvoir être sélectionné, le travail de fin d'études devra traiter d'un thème dédié à un ou plusieurs aspects auxquels sont confrontés les organisateurs de transport et devra se situer dans un contexte logistique et/ou multimodal.

Le travail de fin d'études peut être rédigé sous forme de thèse ou de rapport de stage (détaillé).

Conditions

Le travail de fin d'études doit être soumis par le biais du promoteur de travail de fin d'études.

La participation à ce prix implique pour le candidat l'acceptation sans réserve du présent règlement. Le candidat préserve également l'IBOT de toutes les tentatives de tiers pour infraction aux droits d'auteur.

L'auteur du travail primé donne l'autorisation sans réserve de publication sur le site de l'IBOT de son travail de fin d'études dans sa globalité ainsi que du résumé.

Le travail de fin d'études sera **soumis à la fois par écrit (en 3ex.) et par voie électronique (au moyen d'un document pdf)**. Les exemplaires envoyés ne seront pas retournés.

Le travail fin d'études peut être écrite en néerlandais, français ou anglais.

Les travaux éligibles sont ceux qui permettent d'obtenir le diplôme de bachelor ou de master.

La date limite d'envoi des travaux de fin d'année à l'IBOT est fixée au 1^{er} novembre 2020 au plus tard. Les travaux envoyés restent la propriété de l'IBOT et ne seront pas retournés.

Le(s) lauréats s'engage(nt) à venir présenter le travail de fin d'études primé à la demande de l'IBOT lors d'une réunion de l'Assemblée Générale ou d'un colloque de l'IBOT.

Délibération

Le Conseil d'Administration de l'IBOT se charge de composer un jury qui évalue les travaux transmis. Le Conseil d'Administration garantit l'objectivité des membres du jury (ne peuvent pas faire partie du jury : les personnes apparentées aux candidats et les personnes qui ont un lien avec les entreprises qui offrent des stages).

Le travail fin d'étude sera évalué dans sa globalité sur base des critères suivants :

1. Méthodologie
2. Valeur pratique
3. Originalité et apport personnel
4. Elaboration du sujet
5. Présentation

Les candidats pourront être invités à venir présenter leur travail de fin d'études.

Après l'évaluation des travaux de fin d'études et de la présentation orale (éventuelle), le jury se réunira en collège pour sélectionner le lauréat. Si plusieurs travaux remportent le prix, ce prix sera divisé entre les différents lauréats. Si aucun travail n'est jugé acceptable, aucun prix ne sera remis.

Informations

Pour toute information supplémentaire, contactez le secrétariat de l'IBOT, rue de l'entrepôt 5a à 1020 Bruxelles, tel.: 02/230.30.43, adresse électronique : hello@bito-ibot.be.

Institut Belge des Organismes de Transport a.s.b.l.

Rue de l'Entrepôt 5a, 1020 Bruxelles

T : [02/230.30.43 C : mail@bito-ibot.be
